

Rédaction et administration
Casier postal : 85
Haute-Ville, QUEBEC.
Abonnement : \$2.00

LE CRI DE QUÉBEC

Si les conservateurs attaquent, il faut bien qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNÊTE ET VRAI

DIRECTEUR : Jean-Charles Harvey

NOS RAISONS DE POURCHASSER ARTHUR MEIGHEN

QUE TOUT CANADIEN FASSE LA COMPARAISON ENTRE KING ET MEIGHEN

Mackenzie King a produit des surplus, Meighen n'a produit que des déficits énormes ; le premier a diminué la dette, le second l'a portée à deux milliards et demi ; le premier a enrayer l'émigration en trois ans d'efforts, le second a causé l'exode ; le premier a glorifié les Canadiens-français, le second les a bafoués.

Dans mon dernier article, je démontrais la fourberie d'Esioff-L. Patenaude. Je montrais, pour que le peuple puisse le clouer au pilori, le mystificateur de 1911, le ramasseur de portefeuille en 1915, l'ennemi des persécutés d'Ontario en 1916, le lâche rentrant sous sa tente en 1917, le boudeur aigri contre la province de Québec et restant cinq ans dans sa tour d'ivoire, l'opportuniste saisissant une occasion propice de venir étaler sa brillante nullité à la législature provinciale, enfin, l'hypocrite servant de plastron et de bouclier à Arthur Meighen en 1925. Je conclus ainsi : "Il vient appuyer basement Arthur Meighen sous le couvert de l'indépendance, lui dont la carrière est faite de servilité et de compromis, et qui poussa un jour l'esprit de parti jusqu'à sacrifier les droits des persécutés d'Ontario."

Ce point établi, il reste que la lutte se fait aujourd'hui entre deux chefs seulement : Mackenzie King et Arthur Meighen. C'est entre eux que la comparaison doit être faite. Pour illustrer l'un et l'autre, qu'on jette un regard sur les deux colonies suivantes, où le caractère et les œuvres des deux chefs sont mis en parallèle :

ARTHUR MEIGHEN

1.—Il a porté la dette totale du pays à \$3,041,529,586.91, et la dette nette à \$2,412,000,000. (En 1914, le pays ne devait que \$700,000) ;

2.—En 1919, 1920 et 1921, il a enfanté trois déficits formidables dont le total se vaît que \$700,000,000) ;

3.—Il a gaspillé inutilement et de façon scandaleuse : \$247,313,394 en organisation militaire (témoignages de Sir Arthur Currie et de Sir Andrew McPhail), \$108,758,858 dans une marine marchande inutilisable et inutilisée, \$123,686,235 en exemption d'impôts sur les bons de l'Etat, \$13,808,167 sur des actions du Canadien Nord qui ne valaient rien ;

4.—Il a désorganisé le commerce, l'industrie et le travail au point de provoquer un exode regrettable vers les Etats-Unis, exode qui n'a pu être enrayer qu'après trois années d'efforts de la part du gouvernement King ;

5.—Il a accablé le budget national par une acquisition imprudente des chemins de fer auxquels il n'a affecté que des déficits écrasants, soit \$34,532,701 en 1920 et \$11,543,577 en 1921, sans compter des avances au total de \$355,000,000 en 1919, 1920 et 1921 ;

6.—Sous son règne, en 1920, la balance commerciale nous était défavorable de \$6,000,000, et l'année suivante, nos exportations ne s'élevaient qu'à \$740,240,680 ; les actions des grandes banques du pays étaient de 5 à 54 points moins élevées qu'en 1925 ; les actions ordinaires de la plupart des grandes industries étaient chacune de \$10 à \$50 moins fortes qu'aujourd'hui ; le dollar canadien ne valait que 84 cents ; le malaise existait à l'état aigu dans toutes les branches de l'activité nationale ;

7.—Il a porté atteinte à l'autonomie canadienne en professant un impérialisme ruineux et insensé ;

8.—Il soumit le parlement du Canada aux ordres de Londres ;

9.—Il fut le principal instigateur de la conscription, qui révélait tous les instincts de notre nationalité ;

10.—Il traqua notre jeunesse sur toutes les places publiques et jusque dans leurs foyers ;

11.—Il provoqua la fusillade de Saint-Sauveur et l'assassinat de quatre innocents dans nos rues ;

12.—Il laissa insulter toute notre race par ses journaux et par un pitre du nom de Harry Lauder ;

MACKENZIE KING

1.—Il a diminué la dette totale du pays de \$3,041,529,586.91 à \$2,819,610,470.28, en quatre ans, et la dette nette, de \$2,412,000,000 en 1921 à \$2,366,000,000 en 1925 ;

2.—Il a converti les déficits en surplus et obtenu un surplus réel de quarante millions pendant les derniers exercices financiers ;

3.—En trois ans, il a diminué la dépense de 117 millions, c'est-à-dire que le chiffre des dépenses, qui était de \$463,000,000 en 1921, tombait à \$434,000,000 en 1922, à \$370,000,000 en 1923 et à \$346,000,000 en 1924. En 1925, cette dépense est de \$339,000,000 ;

4.—Il a rétabli la confiance au point de faire revenir au pays, en 1925, 50,000 Canadiens émigrés ; de 1924 à 1925, il a réduit de 50 pour cent l'exode des nôtres ;

5.—Il a changé en surplus d'exploitation les énormes déficits des chemins de fer ; ces surplus se répartissent comme suit : \$2,886,711 en 1922 ; \$20,430,000 en 1923 ; \$17,244,000 en 1924, soit un total de plus de 40 millions en trois ans ;

6.—Sous le régime libéral, la balance du commerce étranger nous devient favorable de \$160,000,000 en 1922, de \$200,000,000 en 1923, de \$250,000,000 en 1924 et de \$280,000,000 en 1925, c'est-à-dire que, en 1925, nous vendons aux étrangers pour \$280,000,000 de plus que nous n'achetons ; les actions des grandes banques du pays sont mieux cotées de 5 à 54 points ; le stock ordinaire de la plupart des grandes industries prennent une valeur accrue de \$10 à \$50 ; le dollar canadien vaut 100 cents dans la piastre ; nous assistons à une reprise de confiance dans toutes les branches de l'agriculture, du commerce et de l'industrie ;

7.—King a défendu l'autonomie nationale en combattant l'impérialisme et en professant un respect sacré pour la volonté du peuple et la souveraineté parlementaire ;

8.—Il a fait signer les traités du Canada par des Canadiens ;

9.—Il a pour devise : "Aucune participation à une guerre britannique sans le consentement du peuple et du parlement" ;

10.—Il lutta contre la conscription en 1917 et se fit battre pour Laurier sous les murs de Toronto ;

11.—Il donne du travail à la jeunesse de Saint-Sauveur en accordant \$7,000,000 en trois ans au port de Québec, et il honore les ouvriers québécois en déléguant à Genève leur représentant, M. Pierre Beaulé ;

12.—Il glorifie notre race en faisant signer des traités par un Canadien français, l'hon. M. Lapointe, et en déléguant

Billet de la semaine

"SNOBS ET SNOBISMES"

L'on nous écrit pour nous demander une définition de "snob". Nous pourrions en donner plusieurs, mais la suivante nous paraît être la plus générale : le "snob" est celui qui établit une fausse ou vulgaire estimation des biens matériels, des modes, du costume, et du rang social d'un quelconque, indépendamment de son mérite propre, — spécialement celui qui modifie ses opinions et ses attitudes extérieures à l'égard des personnes, selon le degré de fortune, la situation qu'elles possèdent, ou selon l'absence de ces avantages. Voilà !

Il y a bien des genres de "snobismes" et Thackeray dans son "Book of the Snobs" avec une grande pénétration en a dressé une longue liste et établi un catalogue quasi complet pour ses anglais d'Angleterre. Dickens et Marie Corelli n'ont pas, non plus, négligé les "snobs" du costume et du langage qu'ils ridiculisèrent impitoyablement.

La société anglaise est infiniment plus affectée par ce défaut que la société française de France, où les relations dans la bourgeoisie et dans les classes moyennes sont d'une simplicité et d'une familiarité charmantes, mais par contre les Américains ont leur genre de "snobisme" particulier qui DÉTEINT sur les Canadiens-Français, le "snobisme" du parvenu "half educated".

Aujourd'hui, dans la société québécoise l'on découvre les ravages de ce défaut absolument bête, à la propagation duquel les femmes contribuent largement.

Cette admiration béate qu'on témoigne pour les fortunes acquises par un rustre bien habillé est visible partout. On entoure ce rustre, on l'adule, on le couvre d'attentions. Des hommes publics "autres snobs" en ont fait un Jupiter et l'individu se prend au sérieux.

Arrive-t-il un événement quelconque où l'homme doit montrer une intelligence éclairée, ou même du simple savoir-vivre, notre Olympien commet impairs sur impairs et se conduit comme un sauvage.

Si nous avions ici une véritable société française comme elle existe là-bas, et qu'elle fût libre de dire ce qu'elle pense, nous entendrions ce murmure qui condamne autant ceux qui ont grandi cet homme, qu'il l'ont adulé, surélevé, consacré, qu'il condamne l'homme lui-même : "Il a de la galette, mais ce n'est qu'un mufle !"

Une autre forme de snobisme, absolument locale, celle-là, et qui a son côté naïf, enfantin, c'est l'engouement qu'on prend pour les "petites" réputations littéraires non justifiées par des œuvres. Ce genre convient mieux à l'élément féminin, mais l'autre genre n'en est pas exempt.

Quand donc pourra-t-on dire aux femmes, et leur faire comprendre, cette sentence de Talleyrand : "Ce qui est exagéré est insignifiant."

De ces deux sources fécondes de "snobisme" — collectif, toujours ridicule et souvent déprimant, découle une multitude de travers, de manies, de formules vides, etc., où la vanité latine trouve son compte.

O Société québécoise, superficielle, conventionnelle, et fratelée, qui gobe Monsieur Chose parce qu'il est riche, bien que rustre ! et Monsieur Machin, parce qu'il se croit poète bien qu'ignorant ; c'est à toi, ou à une société pareille à toi que pensait Chamfort quand il écrivait : "Sur la route de Versailles j'ai pendant dix minutes admiré un gros chien qui rongait un os. Voilà un sentiment sincère et une pose absolument naturelle."

Révd Père HYTOINE

A DROITE ET A GAUCHE

Comme les Canayens ne tiennent pas à aller se faire casser la gueule à Constantinople, ils voteront en bloc contre le militariste Arthur Meighen.

Qui de nous n'a le souvenir tragique des sombres jours de la conscription ? Après avoir expédié 400,000 de nos jeunes gens en Angleterre et en France, le gouvernement Borden-Meighen, trouvant que cela ne suffisait pas, établit la conscription pour faire tuer ce qui nous restait d'hommes disponibles.

Que les mères, les sœurs, les fiancées se souviennent des larmes qu'elles ont alors versées !

Que notre jeunesse se rappelle qu'elle fut traquée par une police impitoyable, quand elle se révolta contre le brutal impérialisme d'Arthur Meighen !

Hourah pour la guerre aux Turcs ! disait Meighen après avoir pris connaissance du télégramme de Lloyd George, après 1921.

Lloyd George voulait de nouveau lancer les "Coloniaux" dans la mêlée au nom de l'Empire... L'Empire !

Meighen préfère les décisions de Londres à celles du parlement canadien.

Quand il commença à organiser la conscription, Borden était en Angleterre et liait le Canada sans consulter ni le peuple ni le parlement du Canada.

On a beaucoup parlé de "chair à canon" en 1911. Patenaude en était. Or, les milliers de jeunes Canadiens qu'on a fait tuer dans les Flandres ont été de la "chair à canon" cuisinée par les bleus.

Aujourd'hui, les bleus viennent nous parler de PROTECTION. Qu'ils parlent plutôt de la conscription, de l'impérialisme enragé de Meighen et des brèches faites à notre autonomie par cette brute fanatique et dangereuse.

D'ailleurs, qu'est-ce que leur programme protectionniste ? Une machine à faire payer Baptiste.

Par la haute protection, on permettra à quelques gros ventres de s'enrichir pendant que les consommateurs paieront 40 à 50 pour cent plus cher les articles qu'ils acheteront.

Ainsi, pour donner un exemple, supposons que le gouvernement empêche le sucre d'entrer au pays par un droit équivalent à deux ou trois sous la livre. Qu'arrive-t-il ? Trois ou quatre grosses raffineries établies au pays relèveraient le prix de leur sucre de 2 ou trois sous la livre. Les chefs de ces entreprises, au nombre peut-être d'une dizaine ou d'une vingtaine, s'enrichiraient à millions en peu de temps. Et les neuf à dix millions de consommateurs de sucre du Canada nourriraient ces grosses panses en payant leur sucre deux à trois sous plus cher. Voilà ce qu'est la haute protection de M. Meighen !

Il en serait de même des charrues, des herbes, des faucheuses, des lieuses et de tous les instruments aratoires : la haute protection ferait payer dix à quinze pour cent de plus aux cultivateurs qui voudraient se procurer ces machines.

Donc la haute protection est la taxe la plus injuste, la plus déraisonnable et la plus absurde que l'on puisse imposer à tout un peuple. Elle est née dans le cerveau des "gros intérêts malhonnêtes" et dans les chefs de partis qui en sont les esclaves.

C'est ce qui explique pourquoi le parti bleu, en cette campagne, a été acheté, au prix de quelques millions, par les "gros intérêts malhonnêtes" qui veulent être protégés aux dépens du peuple.

Ces quelques millions sont ceux qui font aujourd'hui marcher M. Patenaude et ses moutons.

Mais le peuple, lui, ne marchera pas. S'il votait pour un candidat de M. Meighen, il dirait impitoyablement : "Je veux payer plus cher ma nourriture, mes vêtements, mes outils, mes machines et tout ce qui est à mon usage."

Quel électeur est assez imbécile pour parler ainsi ?

Mon ami Gosselin (Bolivar) me disait l'autre jour : —As-tu jamais vu gens aussi naïfs que les bleus de 1925 ? —Comment cela ? —Imagine-toi qu'ils espèrent passer leur ours à la province de Québec.

—Quel ours ? —Arthur Meighen !... Ils pensent que la province de Québec revisera son jugement de 1921... Or, Meighen est le même homme, il se vante de n'avoir pas changé, de ne regretter rien de ce qu'il a fait... Prennent-ils Baptiste pour un fou ?

Edmond fait intervenir Cléopâtre dans la lutte de David et de Goliath. C'est ce qu'on appelle tirer l'histoire par les cheveux.

Patenaude ne peut plus se faire entendre dans Montréal. Cela sent mauvais pour lui... Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

REVANCHE DE SAMSON CONTRE DALILA

(par Bolivar Gosselin)

PLUS VRAIE QUE POETIQUE

Le chœur des Canayens

Dieu de Baptiste écoute la prière ! De tes enfants t'implorant à genoux ! Prends en pitié ton peuple et sa misère Un noir désastre peut s'abattre sur nous.

Quinze ans déjà tu détournas ta face ; Et de ce jour ton peuple fut vaincu ; Quand de Laurier, le peuple contumace ; Ruina d'un coup, les espoirs et le but.

Depuis ce jour, c'est en vain qu'on te prie ! Notre pays a vu pour son malheur Anéantir son honneur et sa vie Jeunesse et gloire et fortune et bonheur !

De noirs brigands ont enchaîné nos fils Les entraînant vers de lointains climats Et depuis lors un long "De Profundis" Clame vers nous l'horreur de leur trépas.

On a ruiné nos foyers et nos villes ! Pour une GUERRE ETRANGERE à nos gars ! Et aujourd'hui la même cohorte vile Revient encore pour faire d'autres dégâts !

Afin de mieux l'entraîner par la fraude On suscite à Samson, notre chef aux longs cheveux, Une femme de luxe : Dalila dite Patenaude Qui le caresse fort pour lui crever les yeux !

Deux philistins guettent dans l'obscurité Meighen et Bob Rogers, satrape de Gazan, Attendent que Samson, son orbite crevée, Soit livré par cette femme, ainsi que ses enfants !

Dieu de Baptiste écoute la prière ! De tes enfants t'implorant à genoux ; Prends en pitié ton peuple et sa misère ; Un noir désastre peut s'abattre sur nous !

Le Grand Prêtre Meighen, dans l'ombre Maudite à jamais soit la race

réts malhonnêtes" qui veulent être protégés aux dépens du peuple.

Ces quelques millions sont ceux qui font aujourd'hui marcher M. Patenaude et ses moutons.

Mais le peuple, lui, ne marchera pas. S'il votait pour un candidat de M. Meighen, il dirait impitoyablement : "Je veux payer plus cher ma nourriture, mes vêtements, mes outils, mes machines et tout ce qui est à mon usage."

Quel électeur est assez imbécile pour parler ainsi ?

Mon ami Gosselin (Bolivar) me disait l'autre jour : —As-tu jamais vu gens aussi naïfs que les bleus de 1925 ? —Comment cela ? —Imagine-toi qu'ils espèrent passer leur ours à la province de Québec.

—Quel ours ? —Arthur Meighen !... Ils pensent que la province de Québec revisera son jugement de 1921... Or, Meighen est le même homme, il se vante de n'avoir pas changé, de ne regretter rien de ce qu'il a fait... Prennent-ils Baptiste pour un fou ?

Edmond fait intervenir Cléopâtre dans la lutte de David et de Goliath. C'est ce qu'on appelle tirer l'histoire par les cheveux.

Patenaude ne peut plus se faire entendre dans Montréal. Cela sent mauvais pour lui... Mais que diable allait-il faire dans cette galère ?

Des français du Canada ! Je veux en effacer la trace ; En les envoyant au trépas !

Maudit soit celui qui les guide O j'écraserai du pied Ses os brisés et ses yeux vides ! Sans frémir de pitié !

Dalila Patenaude, s'adressant à Samson le chef des Canayens

O mon bien aimé ! suis mes pas, Dans le Comté de Jacques-Cartier Et là je t'ouvrirai mes bras Mon corps est à toi tout entier !

Samson à part O Dieu qui connaît la détresse, De mes pauvres parias ; Prends pitié de ma faiblesse, Fais que je ne succombe pas !

Bourassa l'hébreu à Samson Détourne-toi mon fils de son chemin Ferme l'oreille à sa voix capiteuse Evite et crains cette fille enjôleuse ; Et du serpent redoute le venim !

Dalila Patenaude au Grand Prêtre Meighen Arthur, viens aider ma faiblesse Verse l'erreur dans leurs cerveaux Fais que vaincu par mon adresse Samson vende les siens comme des veaux !

Le Grand Prêtre Arth. Meighen Sers-nous de ta puissance. Prête-nous ton appui. Que surpris sans défense Ils tombent sans merci.

Rends-les esclaves Dalila Et pour récompenser ton zèle Tu auras ce que tu voudras Même le titre de "Pucelle" !

Bourassa, l'hébreu à Samson Malheur à toi si tu subis les charmes De la nymphe entraînant aux écueils Jamais tes yeux n'auront assez de larmes

L'esprit du gain a conduit cette femme Sur ton chemin pour troubler ton repos, De ses yeux faux, fuis la tremblante flamme !

Elle est perverse et broyera tes os !

Samson, prenant une rapide décision, à Dalila Patenaude Ma chérie, autrefois, tu m'as coupé les cheveux ; Tu m'as crevé un oeil ; par chance en ayant deux Il m'en reste encore un, et tu ne l'auras pas ! Cette fois-ci du moins, après tant de dégâts !

Quatorze ans sur la meule pour retrouver ma force J'ai peiné, j'ai lutté : IL EST TEMPS QU'ON DIVORCE.

Tu peux aller vers Meighen, lui seul peut te donner Des voluptés sans nombre et te faire décerner

Par Bob Rogers le fourbe qui s'en tend à ce jeu Le bon certificat d'être un coeur vertueux. (Comme il sait en donner aux pauvres créatures) D'être encore UNE VIERGE GARANTIE SUR FACTURE.

Québec 11 octobre 1925

Bolivar GOSSELIN

"Le Cri de Québec" est imprimé par la SOCIÉTÉ DE PUBLICATION DE LEVIS,

### L'Hon. M. Lapointe soulève un grand enthousiasme à Limoilou

Devant une assistance de près de 3.000 personnes remplissant la grande salle paroissiale de Limoilou, l'hon. M. Ernest Lapointe a continué la semaine dernière sa campagne politique dans Québec. Est par une brillante assemblée tenue sous la présidence de M. Téléphore Trudel.

Un grand nombre de dames avaient pris place dans la galerie ou sur l'estrade et le ministre de la Justice lui-même était entouré d'un groupe compact d'amis et de partisans.

L'assemblée d'hier soir a été l'une des plus belles qui aient été tenues depuis l'ouverture de la campagne électorale. Le ministre de la Justice s'est élevé sans effort au niveau des plus grands orateurs canadiens. Fort des actes du gouvernement, de sa propre conduite administrative, de tout ce qu'il a fait pour Québec et pour son comité, fort aussi de la fausseté des attaques dirigées contre lui, l'hon. M. Lapointe a balaféré d'une main vengeresse la face de tous les embusqués politiques qui ont tenté de le noircir en son absence.

Et la foule trépidante criait entre deux salves d'applaudissements. "Hourrah pour Lapointe! Hourrah pour Patenaude."

Avant et après lui, d'autres orateurs convaincus de la bonne cause libérale, adressèrent aussi la parole.

Comme MM. Louis Létourneau, Oscar Drouin, l'auteur Roy et Gaston Esnouf (un jeune de Limoilou) ont aussi, sur l'invitation du digne président, harangué la foule qui les a applaudis à outrance.

Entre temps une gentille fillette Melle Pauline Blanchette et un garçonnet, Reynald Moreau, étaient montés sur l'estrade pour présenter à l'hon. M. Lapointe deux magnifiques gerbes de fleurs.

M. Gaston Esnouf, avocat, fut le premier orateur à se faire entendre après que le président eut souhaité la bienvenue à l'auditoire et l'eut remercié.

En présentant M. Lapointe, M. Esnouf a rappelé que le nom et la popularité du ministre de la Justice, dépassaient les limites de la ville, de la province et du pays avaient prolongé leur écho jusqu'aux Etats-Unis et Genève, les électeurs de Québec-Est ont raison d'être fiers de leur député comme le Canada lui-même est heureux de l'avoir comme ministre dans le gouvernement King.

#### M. LÉTOURNEAU

M. Létourneau succède à M. Esnouf. Le député de Québec-Est remercie le président d'avoir dit de lui "qu'il y est toujours quand la lutte bat son plein."

Il compte sur la ténacité et le dévouement des citoyens de Limoilou dans la lutte actuelle.

Ceux-ci méritent d'être félicités pour avoir doublé le nombre des électeurs en six jours.

C'est là un gage de l'éclatante victoire qu'attend l'hon. Lapointe le 29 octobre au soir.

Limoilou, dit l'orateur n'est plus reconnaissable depuis quelques années.

Le progrès qui s'y est accompli est extraordinaire, l'hon. M. Lapointe en faisait l'observation lui-même ces jours derniers.

Si les finances du pays n'avaient pas été dans un état si lamentable en 1921, le progrès aurait pu être encore beaucoup plus considérable.

Qu'on se rappelle que la dette est aujourd'hui de \$2.000.000.000, lorsqu'elle n'était que de 300 millions en 1911 après l'ère d'inouïe prospérité du régime libéral. Et non seulement avait-on augmenté la dette mais on avait ameuté les races les unes contre les autres et semé la ruine et la désolation dans tout le pays.

C'est l'honneur du ministre de la Justice d'avoir travaillé à rétablir l'équilibre dans les finances, la paix et l'harmonie dans tout le Canada.

L'honneur de Lapointe et des hommes comme King, Bédard, Cannon, Cardin et tous ceux qui l'ont secondé.

Ceux-là disent la même chose en Alberta que dans le Québec et ils travaillent dans l'intérêt de toute la nation.

Et de l'autre Côté qui voit-on?

M. Patenaude, n-t-il jamais fait un mouvement dans l'intérêt du peuple aux jours sombres de la conscription? Il se cachait alors comme il se cache aujourd'hui derrière son chef Meighen tandis que nos chefs allaient de campagne en campagne pour consoler les pères et les mères affligés par le départ de leurs fils.

M. Létourneau fait ici un portrait piquant des politiciens d'aventure qui représentent le parti conservateur d'aujourd'hui. M. L.-J. Gauthier est du nombre et il est plus que temps de mettre ce monsieur à sa place.

Le député de Québec-Est fait un vibrant appel à la classe ouvrière.

L'intérêt des ouvriers, dit-il est entre bonnes mains dans celles de Lapointe et de King. (Appl. prolongés.)

L'hon. M. Lapointe a fait beaucoup plus qu'on ne croit dans le Conseil de la nation pour remédier aux maux de l'ouvrier.

M. Létourneau rappelle ensuite ce qui a déjà été dit à propos des questions de tarif, de l'industrie de la chaussure, des des chemins de fer etc.

C'est avec des hommes de l'envergure de M. Lapointe et des ses collègues que l'électorat de Québec et du pays tout entier réussira à régler les problèmes économiques. Les affaires vont le mieux qu'elles peuvent aller et si elles ne vont pas mieux, c'est que les libéraux sont obligés de prendre une partie des revenus et du fruit de leur travail pour payer l'intérêt de l'énorme dette accumulée par le régime tory.

Montrons à ces hommes néfastes un front uni. Rappelons-nous les noms de ceux qui firent pleurer la race en 1917: de ceux qui dépouillaient les jeunes gens avant de les envoyer de l'autre côté de l'océan, de ces marchands de chair humaine qui, au dire du général Currie, commandant en chef des armées canadiennes, ont envoyé 100.000 hommes de trop outre-mer.

Criions bien haut que nous n'avons pas confiance en ces personnages restés les mêmes en 1914, 1917, 1921, et 1925.

Accordons cette confiance à des hommes qui ont pris en mains la défense du faible et du pauvre.

Aidez ceux qui vous ont aidés (appl) et donnez un vote compact à votre candidat l'hon. M. Lapointe. (Appl. prolongés.)

Le président présente ensuite M. Lapointe à qui l'on fait une ovation de plusieurs minutes.

#### L'HON. M. LAPOINTE

L'hon. M. Lapointe remercie les citoyens de Limoilou et de Québec-Est pour être venus en nombre aussi considérable entendre la discussion des questions publiques.

La dernière fois qu'il est venu à Limoilou c'était pour assister à la bénédiction par Son Em. le cardinal Bégin, de cette superbe salle où l'on se trouve.

Limoilou, dit-il a fait des progrès si extraordinaires qu'il est à craindre que le comté de Québec-Est ne soit divisé et qu'une partie ne lui échappe. (Appl.) L'hon. M. Lapointe rappelle ici quelques-unes des initiatives qu'il a exercées en Chambre ou ailleurs en faveur de la population et de la classe ouvrière de Limoilou.

Ainsi n-t-il réussi à faire voter cette année une partie des argent nécessaires à la construction d'un bureau de poste à Limoilou. Si la somme totale n'a pas encore été souscrite c'est que l'état des finances ne le permet pas. Et encore il s'est entretenu avec succès auprès des promoteurs d'une grande entreprise industrielle qui doivent établir prochainement leurs quartiers à Limoilou.

L'hon. M. Lapointe énumère ensuite la série d'actes qu'il a posés au sein du Cabinet ou en parlement en faveur de la classe ouvrière en général et celle des employés de chemins de fer en particulier dont il a gardé le meilleur souvenir pour avoir vécu au milieu d'eux à la Rivière-du-Loup. Il leur a fait octroyer le droit de se présenter aux suffrages populaires comme candidats, droit que M. Meighen leur avait enlevé. Les employés de chemin de fer sont aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les autres citoyens en matière politique. (Appl.)

"J'avais dit aussi", continua l'hon. M. Lapointe, "qu'un ouvrier serait nommé au bureau de l'administration ferroviaire et il l'a été. (Appl.) J'avais encore déclaré que les vieux conducteurs du Grand-Tronc, à qui le droit de priorité avait été enlevé à la suite d'une grève juste, seraient rétablis à leur rang et ils l'ont été (Appl.) C'est donc fier d'avoir rempli mon mandat que je me présente de nouveau devant vous. (Appl. prolongés.) Mais j'ajouterai que ma candidature est non seulement locale, mais nationale, et que si j'ai une attention particulière pour mes électeurs à Ottawa, c'est avant tout le bien du Canada que j'ai en vue (Appl. prolongés.)"

Québec-Est est, dans tout le Canada, un comté unique où toutes les classes sont représentées. C'est la 9ème fois, dit le ministre de la Justice, que j'ai l'honneur de m'y présenter mais aujourd'hui comme auparavant, je désire traiter les questions publiques non pas à un point de vue sectionnel mais à celui de l'intérêt général de tout le pays. (Appl.)

On a dit, poursuit-il que, je devais répondre à M. Patenaude. J'ai lu son discours ce matin. Je m'accorde avec lui pour dire que notre sol est un sol béni et que le soleil qui nous éclaire est un soleil chaud et vivifiant.

Parlant de notre commune, opinion sur ce sujet, j'invite M. Patenaude à venir parler avec moi à la prochaine St-Jean-Baptiste.

Mais là où je diffère d'avec lui c'est qu'il soit nécessaire de mettre M. Patenaude au pouvoir pour que le soleil soit chaud et que notre sol soit béni. (Rires et Appl.)

M. Patenaude a dit aussi que nous étions en frais de sacrifier l'Est au profit de l'Ouest.

Voilà bien s'écrite M. Lapointe dans une grande envolée oratoire le retour de la vieille tactique tory: Diviser pour régner. Ameuter races contre races, provinces contre provinces. La tactique conservatrice de toujours et celle qui nous a été particulièrement fatale depuis 1911.

Pour ma part j'aimerais mieux connaître la défaite plutôt que de commettre l'oeuvre infâme de diviser le pays et de détruire l'édification de l'unité nationale à laquelle Laurier a travaillé pendant 40 ans.

Non nous avons trop souffert, nous de Québec, de cette tactique de division pour que nous l'enlevions à nos adversaires. Nous en avons trop souffert quand une vague d'écume déferlait sur notre race aux jours de la guerre.

M. Patenaude parle de crise. Ce n'est pas aujourd'hui, mais c'est en 1917 que la crise existait, lorsqu'on bayait à pleine bouche sur Québec et les Canadiens-français pour soulever l'Ontario et les provinces anglaises contre nous.

Où était alors M. Patenaude?

Dans quelle caverne profonde s'était-il réfugié?

Il en sort aujourd'hui alors que le sol est réchauffé par le soleil libéral. (Longs appl. et ovation.)

Ce qu'il faut au pays, c'est une politique qui rende justice à l'Est comme à l'Ouest.

Certes nous tenons tous à notre petit coin de terre: la province est pour nous une petite patrie. Mais au-dessus de ce sentiment légitime d'affection pour le milieu que nous habitons, il nous faut travailler pour l'intérêt supérieur du Canada, notre grande patrie.

On vous parle de "bloc solide". Il n'y a qu'un "bloc solide" au regard libéral c'est celui de la nation canadienne. (Appl.) Mais ce ne sont pas les présidents de division qui atteindront ce résultat.

L'hon. M. Lapointe rappelle qu'au sujet du tarif le gouvernement s'est vu en butte aux extrémistes dans le dernier parlement.

Il était attaqué des deux côtés à la fois, par ceux qui le trouvaient trop bas et par les progressistes qui le trouvaient trop haut. Entre ces deux extrêmes le gouvernement libéral fidèle à sa devise est resté dans un juste milieu qui était le bon "In medio stit virtus", comme dit le proverbe latin est vrai.

Le parti libéral a su éviter les extrêmes et ce que les libéraux veulent c'est faire suite à la page 3

Rés.: rue du Collège, BEAUPORT

## RAOUL CHÈNEVERT

Architecte  
de Tanguay & Chênevert

Téléphone: 2-1466

20 1/2, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

15¢ LE PAQUET — aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMÉES d'une 1/2 lb.



## Le Tabac de Qualité OLD CHUM

## Quebec Apartments, Limited

Actions Privilegiées  
7% Cumulatif

Avec boni de 35% en actions ordinaires

La Compagnie a été constituée et sera administrée par un groupe d'hommes d'affaires influents et en vue de Québec.

Elle exploitera le Château St-Louis, grande maison à appartements modernes, en voie de construction en un des plus beaux sites de la Ville.

La situation du logement à Québec et l'expérience heureuse d'entreprises similaires assurent l'occupation permanente des appartements.

Les estimés établissent des bénéfices nets couvrant près de deux fois le service du dividende sur ces actions privilégiées.

Tous renseignements sur demande

## ERNEST SAVARD

Limitée  
BANQUIERS ET COURTIERS

MONTREAL 171, rue Saint-Jacques  
QUEBEC 71, rue Saint-Pierre  
Tél. Harbour 5258-5259 Tél. 2-6486

## NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes Hebdomadaires.

### TRANSPORT A MOINS DE 5cts

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphones: 2-8064 2-8065 Résidence privée: 2-8066

## A. DESLAURIERS Ltée

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs: tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.



## GIN Canadien Melchers Croix D'Or

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:  
Gros 42 onces - Prix \$3.80  
Moyens 26 " - " 2.55  
Petite 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

DISTILLERIE À BERTHIERVILLE

Téléphone: 2-7865

## T. E. ROUSSEAU Ltée

INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2ième Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à

## La Cie de Publication de Lévis

39, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS

## L'Hon. M. Lapointe sou- lève un grand enthousiasme à Limoilou

Suite de la page 2

dre dans une union intime tous les intérêts et tous les besoins du pays.

Nous n'avons pas besoin d'extrémistes d'où qu'ils viennent, s'écria M. Lapointe; ce que nous voulons ce sont des hommes de bonne volonté comme ceux qui sont ici ce soir.

Abordant ensuite la question de la préférence britannique, l'hon. ministre de la Justice après avoir rappelé que nos produits entrent en franchise sur le marché anglais, tandis qu'ils sont sujets à une lourde taxe aux États-Unis, demande s'il n'est pas raisonnable d'accorder un tarif de faveur au pays qui ne nous demande rien plutôt qu'à ceux qui réclament des droits d'entrée.

Il y a une barrière du côté des États-Unis, il n'y en a pas du côté de l'Angleterre. Mais qui est responsable de la situation d'aujourd'hui? Après l'erreur de 1911, quand Laurier voulait qu'on acquiesçât au geste des Américains qui nous ouvraient leurs portes et que le peuple eût refusé de l'entendre, il ne nous con-

vient guère de nous plaindre aujourd'hui. Mais il faut prendre la situation telle qu'elle est. Nous vendons à l'Angleterre trois fois plus que nous en achetons. Et cependant la Grande-Bretagne qui laisse entrer nos marchandises chez elle sans que nous ayons à payer un sou est elle-même sujette à payer des droits sur celles qu'elle nous envoie. Des droits un peu moins élevés, mais enfin des droits.

Le ministre de la Justice traite ensuite au long de l'industrie de la chaussure. Il défie qui que soit de prouver qu'il entre plus de chaussures étrangères chez nous à l'heure qu'il est qu'il n'en entraient en 1921.

Voici la liste officielle des montants d'importations au cours des dernières années:

En 1914 il en est entré pour	\$3,478,000
1919	3,731,591
1920	2,200,121
1925	1,788,909

Comment, après cela, nos adversaires peuvent-ils se plaindre?

S'il existe une crise dans l'industrie de la chaussure elle est plus forte aux États-Unis qu'au Canada et je viens de prouver que la cause du ralentissement ne saurait être attribuable au tarif. Au point de vue du commerce d'exportation la chaussure canadienne est plus protégée que ne l'est celle de l'Angleterre ou des États-Unis.

Je connais bien dit le ministre de la Justice, les besoins de l'industrie de la chaussure et c'est parce que je les connais que j'ai réussi à faire diminuer la taxe de vente de 6 p. c. à 2 1/2 p. c. (Appl.)

J'ai réussi également à faire enlever toute taxe sur les formes et les teintures. A ce sujet, l'hon. M. Lapointe mentionne qu'il a reçu des lettres de remerciements de l'Association des fabricants de chaussures et de particuliers qui s'y intéressent.

De même dans le traité conclu avec les Indes Occidentales, il a réussi à faire adopter un tarif de préférence sur la chaussure canadienne. (Appl.)

Il a été attaqué en Chambre par des députés torys pour avoir empêché qu'on ne réduisît le tarif protecteur de l'industrie de la chaussure. Il espère du moins ne pas être attaqué dans Québec-Est pour le même motif. (Appl.)

Meighen et son disciple pas romain dans l'Évangile, parce que le disciple de Meighen a peur de prononcer le nom de son maître—Meighen et son disciple vont criant partout que le pays va à la banqueroute. Ils pleurent et ils gémissent. Les affaires sont-elles aussi mauvaises que cela?—Et si elles l'étaient ne serait-ce pas à cause de la dette qu'ils nous ont léguée?

Il est curieux de voir nos adversaires nous reprocher leur dette. Mais voyons ce qu'il en est. Et d'abord les manufactures de chaussures ne font pas de mauvaises affaires que les bleus le disent puisqu'en 1924 il y en avait 101 au Canada et qu'en 1925 il y en a 102. (Appl.)

J'ai dit et je répète ici, que depuis le 31 décembre 1923, la dette du pays a été diminuée de \$42,000,000. Ayant en mains les chiffres du ministre des finances je les cite aux représentants de la presse qui m'écoutent et les invite à les prendre en note:

Le 30 décembre 1922, la dette du pays était de	\$2,412,000
le 30 juillet, 1925 elle était de	\$2,375,000
et le 31 août 1925, de	\$2,666,000

J'avais donc raison de dire que la dette avait diminué. La guerre n'a pas été seule responsable de la dette. L'orateur reproche à ses adversaires de n'avoir pas taxé le profiteur au lieu de solder tous les frais au moyen d'emprunts. On a consigné le sang des nerfs et les muscles de nos enfants; pourquoi n'a-t-on pas consigné l'argent de ceux qui profitaient de la guerre.

L'hon. M. Lapointe a parlé ensuite de la marine canadienne avec ses 100 millions de dépenses inutiles; entreprise ex-

travagante et ruineuse, sur laquelle fut votée la somme nette de 59 millions au débit du régime tory.

Et l'on a l'audace de reprocher la dette aux libéraux. Cette dette nous avons essayé de la réduire. Il y a actuellement 5,000 employés de moins sur la liste du service civil, c'est vrai. Les conservateurs donnaient plus de place mais ils conduisaient le pays à la banqueroute.

Le résultat de l'économie pratiquée est que le dollar canadien, à certain moment, a dépassé en valeur le dollar américain sur le marché monétaire.

Tous les banquiers du monde s'arrachaient l'émission des derniers emprunts canadiens tandis que les torys étaient obligés de quêter de porte en porte pour leurs bons de la victoire.

A propos des chemins de fer, l'hon. M. Lapointe déclare qu'il est opposé au projet d'amalgamation des C.N.R. avec le C.P.R. Je veux que les employés de nos chemins de fer gardent leurs places, applique mais je considère qu'une coopération de directeurs de chaque compagnie doit être établie pour faire cesser une compétition ruineuse dans bien des cas. (Appl.)

«On nous reproche de plus de n'avoir pas rappelé la loi de conscription, établie en 1917. Je répète que cette loi n'était en vigueur que, pour la durée de la guerre, alors en existence et qu'il nous a été impossible de tuer quelque chose qui était déjà mort.» (appl.) J'ajouterais aussi que pour revendiquer nos droits, M. Patenaude était alors immobile et que c'est M. King, notre chef actuel, qui a été le champion de la minorité dans cette cause en se faisant battre pour elle, aux portes de Toronto. (longs appl.)

«Nous n'avons pas à rougir de notre chef», continua M. Lapointe: «Son nom est partout. Il est ici sur vos murs (appl.) Nous le portons bien haut, avec notre drapeau qui n'a jamais changé (appl.) Fier de mon chef et de son programme, je brigue vos suffrages.»

«Vous aurez 15,000 voix de majorité», cria une voix, que secondèrent des applaudissements.

«Merci, mon ami», dit l'orateur: «J'espère que vous aurez raison, mais en attendant je voudrais bien connaître le nom de mon adversaire!»

«Vous serez élu par acclamations», crièrent plusieurs auditeurs.

«Quant à nos adversaires», dit l'hon. ministre de la Justice, «ils ont promené leur chef dans les couvents, lui ont fait distribuer des médailles, etc., et ils le cachent maintenant sous le manteau de M. Patenaude.» (Rires).

L'hon. M. Lapointe veut s'interrompre pensant avoir été trop long.

«Parlez encore» ça fait du bien connaître la vérité (cria plusieurs voix.)

L'hon. M. Lapointe a terminé en rappelant ce que le gouvernement avait fait pour le port de Québec et ce que M. Meighen n'a pas fait en s'abstenant de voter. Mais ses amis y étaient et ils ont voté contre. Le parti libéral entend faire du port de Québec l'un des plus beaux du monde.

Le ministre de la justice rend un hommage dédicat aux dames, ses électriciennes et les remercie.

Une ovation enthousiaste a été faite au ministre de la justice lorsqu'il a repris son siège et l'on a entonné le chant de «O Canada».

Des aperçus généraux sur les questions politiques du jour et de vibrants éloges de l'hon. député de Québec-Est aux Communes ont été faits ensuite avec éloquence par deux autres jeunes orateurs de talent MM. Osear Drouin et Laetare Roy, avocats.

L'ancienne monarchie dit M. Laetare Roy criait: «Le roi est mort vive le roi.»

Nous de Québec crions aujourd'hui «Laurier est mort vive Lapointe» (Appl.) De fait ajoute-t-il en s'adressant à M. Lapointe il semble ce soir que la voix de Laurier ait vibré dans votre voix et que son âme soit venue habiter la vôtre.

Le président remercie, en lançant de vibrants hurrahs pour Lapointe et pour le digne président M. Trudel, et l'assistance se dispersa.

# Le Gouvernement King a économisé au pays

## \$159,176,602.00

Reduction de la Dette Nationale

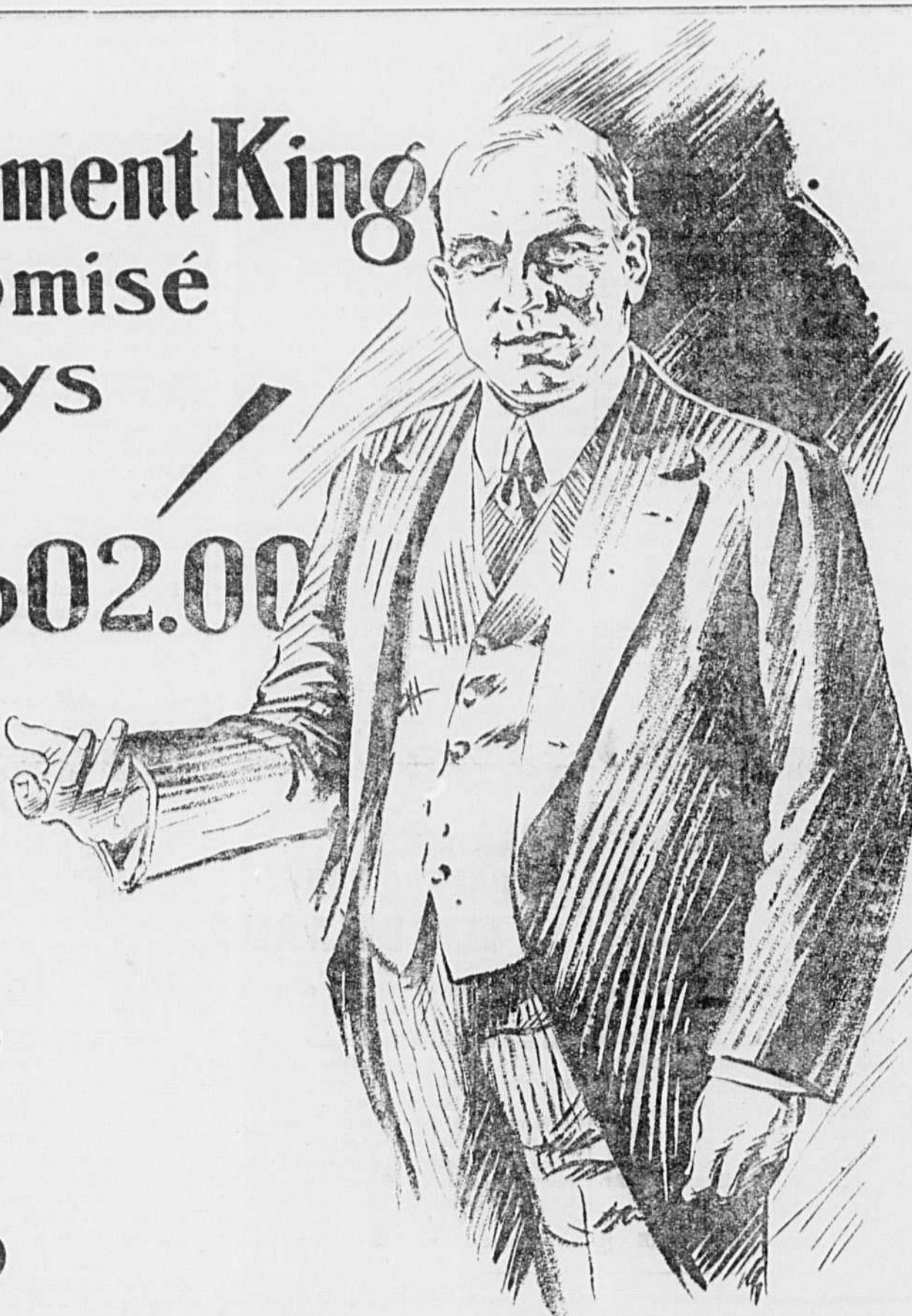
### \$82,871,647.00

Diminution des Dépenses  
d'Administration

### \$36,304,955.00

Surplus dans l'exploitation des  
Chemins de Fer Nationaux

### \$40,000,000.00



« A entendre les lamentations de M. Meighen et de M. Patenaude, tout va de mal en pis au Canada,—le parti libéral mène le pays tout droit à la banqueroute.

« Au lieu de critiquer aujourd'hui à tort et à travers, si les conservateurs avaient mieux administré le pays, s'ils avaient évité les gaspillages, nous n'aurions pas maintenant une dette formidable qui pèse lourdement sur le peuple.

« Jamais, dans notre histoire, aucun gouvernement n'eût à faire face à autant d'obligations onéreuses que le parti libéral lorsqu'il prit les rênes du pouvoir en 1921. Au gâchis qui régnait alors, le gouvernement King a établi une saine économie dans tous les services de l'administration.

### DETTE NATIONALE

« A l'arrivée du parti libéral en 1921, chaque année du régime Meighen accusait un déficit. De 1919 à 1921, les conservateurs ont augmenté la dette du pays de \$225,846,392.00.

« Sous l'administration King, au contraire, chaque année a montré un surplus. De 1922 à 1924, les libéraux ont diminué notre dette de \$82,871,647.00.

« Si vous voulez que notre pays soit bien administré, qu'il continue à se développer et qu'il occupe la place qu'il doit avoir parmi les autres nations, votez pour le parti libéral.

*Un vote Libéral signifie:*

## Prosperité, Economie, Unité Nationale

Le Comité Central Libéral, 45, rue Saint-Jacques, Montréal.

ABONNEZ-VOUS AU

## “CRI DE QUEBEC”

Prix special pour les elections \$1.00

Découpez le blanc suivant et envoyez-le avec \$1.00 au “Cri de Québec”, Boîte 85, H.-V. Québec.

Je, soussigné, m'engage à recevoir le journal “LE CRI DE QUEBEC”, journal hebdomadaire, pour une période de..... mois à commencer le.....

De plus, je m'engage à donner avis à qui de droit de tout changement de mon domicile.

Signature.....

No.....Rue.....

Ville.....

## La Chasse et la Pêche

DANS LA

PROVINCE DE QUEBEC

### AVIS AUX SPORTSMEN

Traversée par de nombreux cours d'eau et couverte, en maints endroits, de beaux lacs et de belles forêts giboyeuses, la Province de Québec offre aux sportsmen un endroit idéal pour la chasse et la pêche.

#### SAISONS PERMISES POUR LA CHASSE

Pour l'ORIGNAL, au nord du Saint-Laurent, du 10 septembre au 31 décembre, inclusivement; au sud du Saint-Laurent, du 20 septembre au 31 décembre;

Le CARIBOU, du 20 septembre au 31 décembre.

Le CHEVREUIL, du 1er septembre au 30 novembre.

Pour le gibier à plume: pluvier, bécasse, canard sauvage, perdrix, etc., du 1er septembre au 15 décembre, excepté quelques espèces de canard qui sont protégées durant toute l'année.

Pour les animaux à fourrure, les saisons varient suivant les espèces.

#### POUR LA PECHE

Le SAUMON, pêche à la mouche, du 1er mai au 15 août.

La TRUTTE MOUCHELEEE ou ROUGE, du 1er mai au 30 septembre.

La TRUTTE GRISE, du 1er décembre au 14 octobre de l'année suivante.

L'ACHIGAN, du 16 juin au 1er avril de l'année suivante.

#### COUT DES LICENCES DE CHASSE

Pour les personnes non domiciliées dans la province de Québec, qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la province, \$25.00.

Pour les non domiciliés dans la province: membres actifs de club de chasse légalement organisés et locataires de territoires de chasse, \$10.00.

#### COUT DES LICENCES DE PECHE

Pour le SAUMON, pour les non résidents de la province, membres de clubs ou non, \$25.00.

Autres espèces de poisson pour les non résidents, \$10.00.

Pour les membres de clubs et locataires de droits de pêche, non résidents de la province, \$5.00.

Pour les résidents de la province de Québec, aucune licence, soit de chasse, soit de pêche, n'est requise pour chasser et pêcher durant la saison permise, excepté le permis de transport pour le gros gibier, qui coûte \$1.00, pour un original; \$1.00 pour deux caribous, et \$1.00, pour deux chevreuils.

Pour tous autres renseignements se rapportant aux règlements de la chasse et de la pêche, on est prié de s'adresser:

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec, P. Q.

# ZIGZAGS AUTOUR DE LEURS CANDIDATS

### UN NEUTRE : HENRI BOURASSA DANS LABELLE

Quand Lamartine entra à la Chambre Française, sous la Monarchie de juillet, en 1836, peu après le retour de son fastueux voyage en Orient, il était difficile de prévoir avec quel parti ou avec quels hommes il allait siéger. Son programme énoncé à ses électeurs était trop idéalement patriotique pour permettre de le classer d'avance dans aucun des quatre partis nettement démarqués, et le voyant traverser pour la première fois le vestibule de la Chambre des Députés Monsieur Thiers eut un petit rire ironique. "Voici le parti social qui entre", dit-il, ne voulant pas dire le parti "humanitaire" terme qui aurait également convenu aux tendances naturelles du grand poète.

C'est à cette époque qu'interrogé par un admirateur qui lui demandait où il allait siéger, Lamartine qui avait l'esprit fin répondit en riant : "au plafond".

Il y siégea en effet durant douze années, sous les divers ministères de Thiers, Guizot et Soult et se plaçant au-dessus des partis bourgeois ou doctrinaires, il acquit une gloire véritable par la beauté de son éloquence, la chaleur de son patriotisme et la générosité constante de sa pensée. Il ne s'allia qu'assez tard, en 1848, à Ledru-Rollin et ce n'est pas cela qu'il fit de mieux. Il y ruina son prestige à jamais. En somme, il a enrichi le trésor de l'éloquence française, mais à la tribune, il a été plutôt un poète, un voyant, un prophète qu'un véritable homme d'Etat. Toutefois il reste de lui des oeuvres sérieuses, ainsi que de grands exemples de désintéressement et de courage.

Je ne ferai pas à Monsieur Bourassa l'honneur de le comparer à Lamartine, et pourtant il y a dans leur esprit d'indépendance et dans leurs destinées plus d'un point de ressemblance. S'il est élu dans Labelle, CONTRE UN CANDIDAT LIBERAL, où Monsieur Bourassa siégera-t-il? AU PLAFOND sans doute, puisqu'il réuse en même temps Arthur Meighen et le parti conservateur, comme il s'éloigne du parti agraire et du parti travailliste de l'Ouest.

Connaisant quelque peu Monsieur Bourassa et ayant depuis vingt-neuf ans suivi sa carrière politique, je cherche à comprendre quelles sont les raisons déterminantes qui l'ont amené dans Labelle. Est-ce la terrible crise économique et l'énormité de notre dette nationale qui l'ont décidé à offrir ses lumières pour essayer d'éclaircir la situation? Est-ce le danger d'un impérialisme militant qui nous exposerait de nouveau à des aventures étrangères et qui ruinaient définitivement notre pays? Croit-il pouvoir jeter sur le problème des chemins de fer quelques lueurs un peu plus vives que celles qui ont tenté d'éclaircir cette épineuse question? Veut-il abattre la préférence impériale et prend-il résoudre les embarras de l'Ouest? Son programme en quatorze points, ("comme la paix du Président Wilson"), est fort intéressant et montre quelques vues immédiatement réalisables, et témoigne d'un noble effort fait pour comprendre les intérêts du Canada, selon l'esprit de la Constitution de 1867.

Mais ce programme n'est que le résumé ou l'aboutissement de ses études de naguère, dont vous trouveriez l'oeuvre éparsée dans une vingtaine de volumes et brochures parus depuis 1902. Il y a là, toutefois quelque chose de nouveau et de très fort sur le danger de la rupture de notre unité nationale.

Mais pourquoi n'a-t-il pas vu ce danger avant aujourd'hui, et pourquoi ne s'est-il pas présenté en 1921? Parce qu'en 1921 les circonstances étaient tout autres et la Confédération Canadienne n'était pas autant menacée qu'elle l'est aujourd'hui.

Bourassa a été l'un des premiers à s'apercevoir de la désaffection des gens de l'Ouest pour le reste du Canada, et il appartient à la nature secrète de son génie d'agir seul d'abord et le premier, pour empêcher que cette désaffection tourne à un conflit économique plus grave et à la rupture du pacte fédératif.

A part cela il faut tenir compte de l'essence même du caractère de Bourassa, qui est celui d'un individualiste orgueilleux, désireux de briller au-dessus de ses pairs, "primus inter pares", dans les questions politiques actuelles.

L'individualisme de Bourassa dans la politique canadienne me faisait il y a quelques instants penser à Lamartine; son esprit vif, analytique et incisif me fait plutôt penser à Benjamin-Constant, et son orgueil d'homme supérieur à Edmund Burke. Burke, c'est le triomphe de l'individualisme en politique. On sait très bien qu'il ne s'entendit jamais avec personne, et qu'il ne put jamais gouver-

ner, ni avec Pitt, ni avec Fox, ni contre l'un, ni contre l'autre, malgré tout son talent. Il n'est resté pas moins vrai qu'il avait dans son cerveau un système politique complet, plus génial que celui des chefs whigs ou torys d'alors, et qu'aujourd'hui les spécialistes de la politique le lisent encore avec un grand intérêt, tandis qu'ils ne lisent plus ni Chatham, ni Pitt, ni Canning.

— Alors, pourquoi selon vous, Monsieur l'Intuitif, — Bourassa rentrerait-il à cinquante-huit ans au Parlement Canadien qu'il a quitté en 1908?

Réponse : — Pour faire comme Lamartine, Edmund Burke et Benjamin Constant, c'est-à-dire pour gouverner le pays ou l'opinion publique au-dessus des partis et des hommes; à force de talent et de courage; par orgueil sans doute, mais par orgueil justifié dans sa nature intime; par l'amour de son pays et par la conviction de son patriotisme. Vous savez ce qu'a dit le poète :

"Chaque chose ici-bas poursuit sa loi secrète :  
"Le pêcheur à la barque que l'espoir  
[accompagne,  
"Les aigles ont les monts, les cygnes  
[la campagne."

Eh bien ! l'âme de Bourassa poursuit aussi sa loi secrète, et cette loi, c'est celle de Moïse descendant SEUL de la Montagne avec sa Table Sainte, prescrivant à son peuple le seul salut possible par le maintien du pacte fédératif !

— N'exagérez-vous pas, docteur ?  
— Non. Non ! Ce sont simplement des crises d'orgueil envahissant des esprits distingués ou des puissants cerveaux; je n'ai nommé Moïse que pour faire image, mais l'image est juste. Comme lui Bourassa veut de toute la force de ses facultés sauver son peuple, et possède une foi profonde en l'excellence de ses moyens !

— Vous vous maintenez à une terrible hauteur, docteur; j'aimerais mieux que vous me disiez si c'est volontairement que Lamartine commit ce péché d'orgueil et resta constamment isolé ?

— Hélas, je le crois puisque je l'ai lu. Mais à tout prendre il eût mieux fait d'appartenir à un parti, et de l'ennoblir par la magnificence de son talent. "N'appartenir à aucun parti," comme dit "Cormenin," dans une Chambre où tout "débat se conduit par une action commune et se résout par un vote commun; se mettre à l'écart, combattre seul et en tirailleur; voter à l'aventure, c'est ne pas comprendre son importance et son devoir; c'est méconnaître sa destinée; c'est ne pas vouloir être guidé par personne; c'est ne pas vouloir, lorsqu'on en a la position, la renommée, le talent, être un véritable "homme d'Etat. C'est ne pas vouloir faire triompher immédiatement sa cause, bien qu'on la croit la meilleure; ce n'est pas servir utilement son pays." Les lignes qui précèdent ont été écrites pour Lamartine, mais comme elles me paraissent s'adresser à Bourassa je me attends de voir à la Chambre des Communes !!!

— "A moins que", me dit Bolivar Gosselin.  
— A moins que... finissez !  
— A moins qu'il ne s'allie au parti libéral dont le programme économique "ressemble au sien".

— "Je ne l'espère pas trop. Pas d'une façon permanente. Bourassa ministre me semble une étrangeté. Il faudrait qu'il eût totalement changé. Et pourtant quelle force pour un gouvernement anti-impérialiste, désireux d'assurer notre autonomie d'abord, et soucieux de sortir notre pays de la crise économique et des embarras de l'Ouest — comme l'est celui de l'honorable Mackenzie King. — Il y aurait peut-être incompatibilité d'humeur et de caractère entre King et Bourassa, mais les idées sont essentiellement les mêmes et Maître Patenaude a dû tout de suite s'en apercevoir. Le seul fait que Monsieur Bourassa lui ait fait dire qu'il désirait une protection raisonnable, pour les industries qui méritaient d'être protégées, mais qu'il ne voulait pas que le tarif profitât aux spéculateurs qui mettent de l'eau dans le capital de leurs compagnies et abusent du tarif pour s'attribuer 75 p. c. des profits, a fermé le bec de Maître Esioff. Le député sortant de Jacques-Cartier est aujourd'hui une étoile de deuxième grandeur, depuis qu'une opinion indépendante et neutre est venue lui demander s'il voterait pour Meighen. N'ayant pu répondre à cette question directe, qui concerne notre participation aux guerres de l'Empire et la destruction de notre unité nationale, Maître Patenaude a vu en effet son étoile pâlir dans Jacques-Cartier et il est très probable que ses anciens électeurs le

# "EASY-OFF" JOUE SES DERNIERES CARTES

Si le vote était pris lundi dans Jacques-Cartier, M. Théodule Rhéaume aurait une majorité de 10,000 voix. M. Patenaude a beau nous dire dans des annonces payées (car autrement pas un journal n'enregistrerait cette turpitude) qu'il est l'homme envoyé de la Providence pour sauver la province de Québec, ça ne prend pas, ça ne prend pas du tout.

N'ayant rien à dire contre son adversaire, M. Rhéaume, le modèle du parfait gentilhomme, Esioff s'attaque aux libéraux notoirement coupés d'affidavits, pour employer le terme consacré.

Son premier essai du genre, contre l'hon. M. Boivin, ne promet pas d'être des plus heureux. Il est devenu d'habitude, dans les campagnes électorales, de produire des déclarations assermentées. C'est ce qu'on appelle des bombes, mais il est rare qu'elles aient été asphyxiantes ou même lacrymales.

L'hon. M. Boivin, actuellement en tournée dans l'Ouest canadien avec son chef, l'hon. Mackenzie King, n'a pas encore jugé impératif — preuve qu'il n'est pas nerveux — de répondre à cette accusation d'avoir voulu entrer dans le cabinet Meighen en 1921 et de s'être vu fermer la porte au nez, alors que Meighen, nouveau Diogène, promettait son fanal aux quatre coins de la province, à la recherche d'un homme. Qu'il ait rencontré cet homme dans le député de Sherbrook et l'ait refusé, qui nous fera avaler cette colportance aussi longue que le cou d'Esioff ?

LE "JOKER" BARRETTE

Puisque M. Patenaude est un grand affidavite, que ne cite-t-il à propos de l'amendement (pour remettre à six mois le bill de conscription) de leur Barrette, celui que M. L.-J. Gauthier, dans son bon temps, qualifiait de "joker" et qui lui feint de prendre au sérieux, est affidavite-ci :

"Je, Edmond Lepage, courtier de la cité et du district de Montréal, ayant ma place d'affaires au numéro 74 de la rue Saint-Jacques, étant dûment assermenté, dépose et dis :

1.—"Que, le 13 octobre 1921, j'ai été invité par un médecin de la rue Sherbrooke-Est, à aller passer la soirée chez lui avec plusieurs personnes, et que j'y ai rencontré M. J.-A. Barrette, en train de raconter ses "schemes" politiques ;

2.—"Que, ledit M. Barrette m'annonça qu'il avait tâté le terrain, dans Berthier, et qu'il se présentait aux prochaines élections ;

3.—"Que, je lui fis la remarque qu'il devait être en mauvaise posture vis-à-vis du gouvernement, à cause de son sous-amendement sur la loi de conscription ;

renverront chez lui.

— "Mais pendant que nous y sommes," me dit Bolivar Gosselin, "vous ne m'avez rien dit des relations actuelles de Bourassa et d'Armand LaVergne, aujourd'hui en contradiction sur tous les points ?"

— "Oh ! Bourassa ne s'occupe plus de guerre d'Armand. Rien n'est beau comme la jeunesse", dit-il, "mais à la condition de ne pas durer toute la vie. Sans doute les questions que pose Monsieur Bourassa à Patenaude, il les pose également à Armand, mais il sait que l'âme de celui-ci est inconsistante et légère et il lui pardonne avec la douce philosophie de l'Empereur Marc-Aurèle "le Petite âme charmante et légère "vaguula, blandula" seras-tu toujours "aussi folichonne que tu l'es aujourd'hui" ???

— Il n'ajoute rien, car il sait qu'Armand ne sera pas élu !

Docteur U. MOORE

# QUE TOUT CANADIEN FASSE LA COMPARAISON ENTRE KING ET MEIGHEN

Suite de la page 1

46.—"Que, ledit M. Barrette déclara alors qu'il avait présenté son dit sous-amendement afin de ménager sa rentrée dans son comté ;

50.—"Que, son semblant de volte-face avait été approuvé par le gouvernement, afin de protéger ceux qui avaient voté pour le sous-amendement et qui se représenteraient dans la province de Québec ;

60.—"Qu'il ajouta alors, avec emphase — Hein, Eddy, je vais être un héros ! Tu sais, autrement, on n'aurait jamais pu se présenter ;

70.—"Que sir Wilfrid Laurier étant mort, il n'avait rien à craindre de côté-là pour être démenté ;

80.—"Qu'il me fit comprendre clairement que son sous-amendement, le but de sa présentation et ses prétendues entrevues n'étaient qu'un "système" pur et simple pour aller sa candidature et "empêcher" les libéraux".

LE LACHAGE PATENAUDE

D'autre part, M. Patenaude, que l'on a nommé Easy-Off, par de la facilité avec laquelle il se sauve de partout, feint de considérer la motion Lapointe, en faveur d'une plus large mesure d'enseignement de la langue française dans les écoles d'Ontario, comme un piège tendu aux "conservateurs en 1916, en particulier aux députés bleus de la province de Québec.

Pourtant, il n'est que de lire cet amendement pour en saisir toute la portée :

"Depuis longtemps la politique déclinée de la Grande-Bretagne a été, dans les pays basés sous la souveraineté de la Couronne, soit par traité ou autrement, de respecter la religion, les usages des habitants qui deviennent ainsi sujets britanniques ;

"Que les sujets d'origine britannique de Sa Majesté, dans la province d'Ontario, se plaignent que, du fait d'une récente législation, ils ont été dans une large mesure privés du privilège dont eux et leurs ancêtres avaient toujours joui depuis que le Canada est passé sous la souveraineté de la Couronne britannique, de faire instruire leurs enfants en français ;

"Que cette Chambre, principalement en ces temps de sacrifice et d'anxiété universelle, alors que toutes les énergies devraient être concentrées vers l'obtention de la victoire, tout en reconnaissant le principe des droits provinciaux et la nécessité de faire donner à chaque enfant une connaissance complète de la langue anglaise, suggère respectueusement à l'Assemblée législative la sagesse de bien définir que les privilèges dont les enfants de lignée française de recevoir leur instruction dans leur langue maternelle, ne soient pas violés."

Présentée en pleine guerre, au moment où les Polles, devant Verdun savaient la France et l'Angleterre, cette motion ne pouvait venir plus à son heure, et si M. Patenaude non content de voter contre, essaya encore d'entraîner avec lui le plus possible de députés de langue française, cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'avec ses grands airs de sauveur de la race, nul n'est plus prêt que lui, au fond, à la lâcher.

"Sauveux" et "lâcheux", deux titres dont il ne parviendra jamais à se défaire.

FLAMBEAU

(L'Autorité Nouvelle)

# GRAND AIR DU NOUVEAU SAUVEUR DE LA RACE

(Refrain : Air de "Fandula, fandula")

C'est moi qui suis le roi des saltimban...  
[an... an... apes  
Pat'naud (Esioff), c'est ça qui vous [efflan... an... an... que ;  
Un jour je lâch' Québec pour Ottawa,  
Oua, oua, oua, oua ; oua, oua, oua, oua,  
Quand j'suis "tanné" je retourne à Québec,  
N'est-ce pas correct ? N'est-ce pas correct ?  
Puis quand ça pay', j'tourne à Ottawa,  
Oua, oua, oua ; oua, oua, ouaouaron !  
Indépendant avec Meighen, je suis l'sau-

veur de la nation ;  
Et King pourra s'fouiller, j'ai d'Bob Rogers l'absolution !

ter COUPLET.

(Air "Au sang qu'un...")  
J'suis certain de la victoire,  
Car c'est moi qui m'suis couronné  
Chef des "bleus", ça c'est notoire,  
A la plac' d'Monty, c'empoté !  
J'ai voté contre ma langue,  
Mais il y a si longtemps d'ça,  
Qu'par la forc' de mes harangues,  
Les gogos s'ront emplis, Hourrah !

(Au refrain)

IIème COUPLET

J'ai remis mon portefeuille  
A Borden sur la Conscription ;  
Qu'on m'en donne un, Dieu le veuille,  
Et j'votr'rai comme un grand garçon.  
Car, les opinion ça change,  
Surtout quand Meighen le veut ;  
J'suis très gai doux comme un ange,  
Docil' comm' un vrai mouton BLEU !

IIIème COUPLET

Douter d'mon indépendance  
C'est fair' preuve d'aveuglement ;  
J'tap' sur King, c'est d'importance,  
Mais, Meighen, j'l'approuv' tacitement.  
Autour de moi, sur l'estrade,  
La fin' fleur du parti tory  
Applaudit mes escapades,  
C'est d'indépendanc', n'est-ce pas "vré" ?

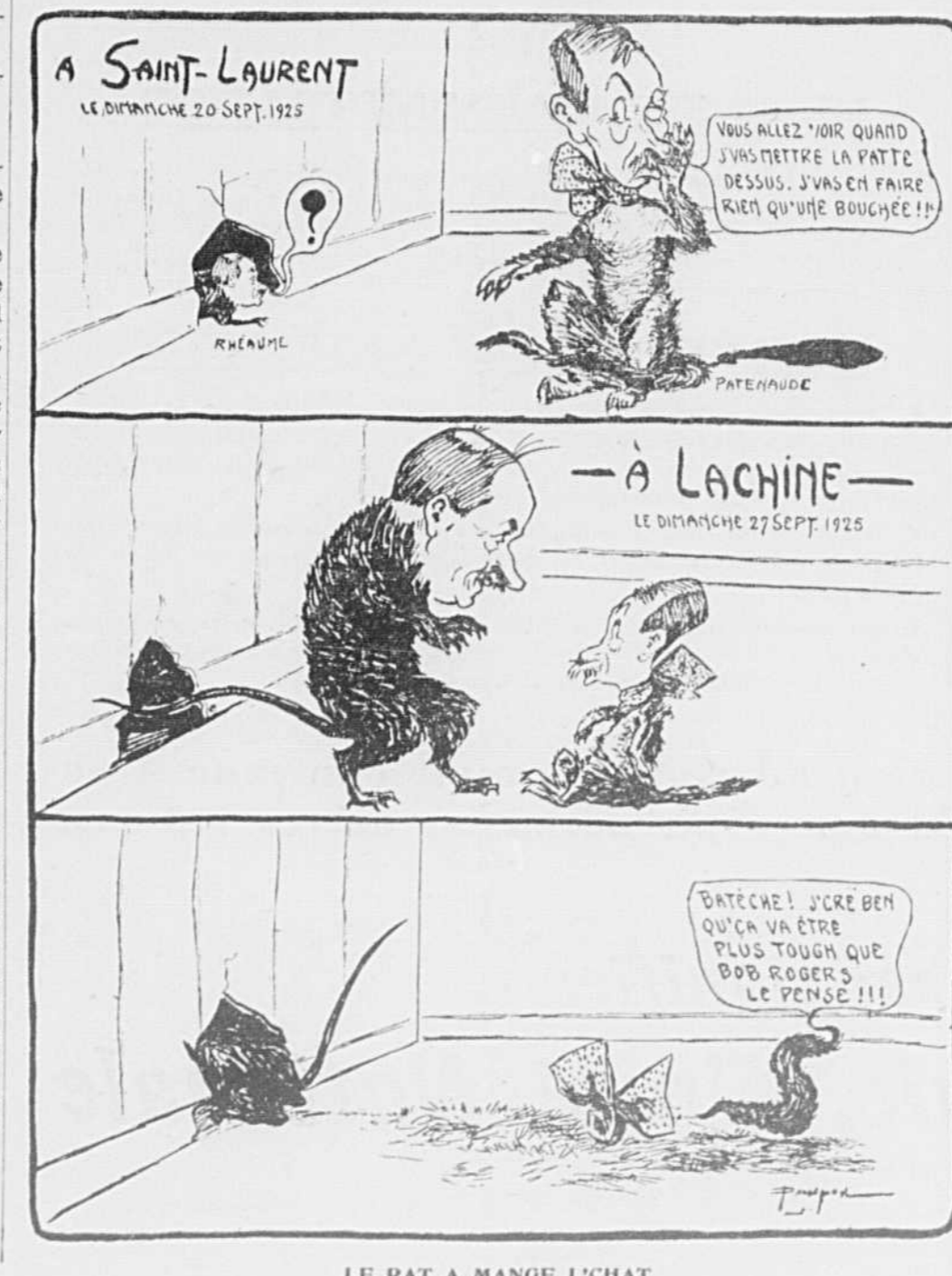
IVème COUPLET

J'pleur' su' l'pays en banqueroute  
Mais j'parl'p'uve d'nos expéditions ;  
En pleurant je montr' la route  
D's'Etats à la population.  
Or, un' question me chiffonne,  
C'est celle de Bourassa,  
J'n'y réponds pas, ça s'adonne  
A quoi bon m'mett' dans l'embarras !

Vème COUPLET

Pourtant s'il fallait tout d'même  
Que Théodule l'emportat,  
J'tout'ma vi', j'ferais carême,  
J'pleur'rais ma carrière d'homme d'Etat.  
Mais, on dit que l'vot' des femmes  
Ne m'est pas du tout acquies ;  
Eh! s'en vot'ront pas ces dames  
Pour un homme qu'a pas d'partis.

(L'Autorité Nouvelle)



# QUE TOUT CANADIEN FASSE LA COMPARAISON ENTRE KING ET MEIGHEN

13.—Il n'eut pas un seul ministre canadien français élu dans son cabinet ;

14.—Il fut l'un des plus puissants brandons de discorde entre les races ;

15.—Il a laissé son parti combattre l'avance de \$5,000,000 au port de Québec et il a fui au moment du vote ;

16.—Il a promis en pleine Chambre d'imposer l'embargo sur le bois de pulpe des colons et des cultivateurs ;

17.—Sa politique tarifaire soulève les provinces maritimes et l'Ouest contre le Canada central, menaçant ainsi le pacte fédératif de rupture et détruisant d'avance l'oeuvre de McDonald et de Cartier ;

18.—Il est l'instrument docile des "Gros intérêts" contre le peuple, en proposant de hausser les impôts douaniers qui ne profiteraient qu'à quelques écumeurs voraces et écraseraient le contribuable de taxes nouvelles ;

19.—Il s'est écrié : "Ready, Aye, Ready !", quand Lloyd George, même après 1921, demandait au premier ministre du Canada si son gouvernement consentirait à partir en guerre contre les Turcs ;

20.—Il a avoué explicitement que la suprématie britannique était l'attribut naturel d'une prédominance de race ;

21.—Il a avoué qu'il ne se repentait de rien et que, le cas échéant, il recommencerait ses actes néfastes ;

22.—Il n'est pas montrable dans la province de Québec.

Pourquoi continuer une liste aussi pénible ? Ces vingt-deux chefs d'accusation, à eux seuls, suffiraient à faire pendre Arthur Meighen vingt fois.

Notre province se sentirait-elle le triste courage de donner à celui-ci le pouvoir de l'étrangler de nouveau ?

Aura-t-elle la risible naïveté de croire ceux qui n'ont cessé de la tromper et de la trahir ?

Pour moi, je pardonnerais volontiers à Arthur Meighen son incompetence notoire ; mais, à cause de son impérialisme, de son mépris de l'autonomie canadienne et des coups qu'il porte aveuglément à l'unité nationale, je le tiens pour un

homme dangereux et malfaisant.

S'il m'était donné, dans un comté quelconque, d'avoir le choix entre un chien de garde et Arthur Meighen, je voterais pour le chien de garde. Je pourrais au moins lâcher celui-ci contre les politiciens de bas étage, qui cherchent aujourd'hui à bernier le peuple. Le chien de garde ne constitue pas un danger national, tandis que Meighen...

Jean-Charles HARVEY

successivement à la Société des Nations : Sir Lomer Gouin, l'hon. M. Béland, l'hon. M. Belcourt et, enfin, le sénateur Dandurand, aujourd'hui président du tribunal des nations ;

13.—Huit ministres de la province de Québec font actuellement partie du cabinet King ;

14.—Il a fait taire les haïnes de races en se montrant CANADIEN AVANT TOUT ;

15.—Il a défendu énergiquement les intérêts du port de Québec et il se propose de l'agrandir encore et de diriger vers notre ville le transport des blés de l'Ouest par une baisse du tarif du Transcontinental ;

16.—Il a promis en pleine Chambre de ne pas imposer l'embargo sur le bois de pulpe des colons et des cultivateurs ;

17.—Par un tarif modéré, il sauvegarder les intérêts de toutes les parties du Canada et empêche ainsi la rupture du pacte confédératif ;

18.—Il est l'homme du peuple avant d'être l'homme des "Gros intérêts", et il se refuse à élever la taxe douanière uniquement pour le bien de ceux-ci et au détriment de celui-là ;

19.—Quand Lloyd George, après 1921, lui demanda s'il participerait à une guerre possible contre les Turcs, il répondit : "Cela est du ressort du peuple et du parlement du Canada" ;

20.—Dans toute sa conduite comme dans ses paroles, il professe ce principe national : "Le Canada d'abord, l'Empire ensuite." ;

21.—Il répudie avec énergie les crimes politiques de 1914 à 1921 ;

22.—On l'a montré triomphalement à Québec, et les Québécois l'ont reçu avec orgueil.

Il appartient à l'électorat de juger. La province de Québec a le choix entre King et Meighen.

homme dangereux et malfaisant.

S'il m'était donné, dans un comté quelconque, d'avoir le choix entre un chien de garde et Arthur Meighen, je voterais pour le chien de garde. Je pourrais au moins lâcher celui-ci contre les politiciens de bas étage, qui cherchent aujourd'hui à bernier le peuple. Le chien de garde ne constitue pas un danger national, tandis que Meighen...

Jean-Charles HARVEY

# M. GEORGES PARENT

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Georges Parent reste dans la lutte pour défendre la cause libérale comme il le fait depuis vingt ans. Malgré l'avis de son médecin, qui lui conseillait de se reposer et de ne pas entreprendre les fatigues d'une autre campagne, il a vu que les principes du libéralisme devaient l'emporter sur toute considération personnelle, et il s'est lancé résolument dans la bataille.

A ses yeux, l'autonomie canadienne est menacée, l'unité nationale est mise en péril par le programme tory de M. Meighen et de son lieutenant québécois, Esioff-L. Patenaude. Son patriotisme l'a décidé à offrir son expérience et son talent à ses compatriotes.

Nul doute qu'une brillante victoire se prépare pour lui dans son comté. Les conservateurs ont assez conscience de sa force pour ne pas lui trouver aisément d'adversaire. Quel que soit celui qu'on lui oppose, ce sera une victime de plus dans le balayage du 29 octobre.

M. Parent a soutenu avec honneur le nom de son regretté père, l'hon. S.-N. Parent. Nous avons l'assurance qu'il le portera avec vaillance jusqu'au bout.

LE ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le mardi 20 octobre 1925, des soumissions pour la construction d'un prolongement à la tête du quai, à Tadoussac (Anne Tadoussac), comté de Saguenay, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un prolongement à la tête du quai, Tadoussac, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à l'édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., à la Station Postale "H", Montréal, P. Q., et à l'édifice St. Lawrence Power, Rimouski, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste, Tadoussac, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules. Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en français, payables à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,  
S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 2 octobre 1925.